

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1205 Recherche et traitement critique de l'information en			
Ancien Code	PERH1B25RTCIF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/EHB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (peersf@helha.be) Sophie KILESSÉ (kilesses@helha.be) Carine DENDAL (dendalc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVÉLIÉ (cuveliert@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) HELHa Loverval Samir ABI (abis@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner dans le cadre du Tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux disciplines.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source) ;
- De porter un regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	10
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	10
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1.2			
Ancien Code	6_PERH1B25RTCIFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB1252		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (peersf@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner l'histoire dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- de démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à l'histoire.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Fondements de la critique historique.
- Analyse de la pertinence et la fiabilité de sources historiques.
- Recherche et traitement de l'information.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie.

Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition sur la plateforme Connected.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque (manuels scolaires, monographies,.....).

Référentiel FHGES du Tronc commun

Portail sciences humaines

La prise de notes personnelles lors des séances de cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les fichiers déposés sur la plateforme Connected, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et des recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'UE est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'UE donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1.2			
Ancien Code	6_PERH1B25RTCIFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB1253		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESSÉ (kilesses@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner la géographie dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement de la géographie et de l'état de la recherche ;
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à la géographie.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets géographiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fondements relatifs à la pertinence et la fiabilité des représentations de l'espace (SIG, cartes, ...) pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre des notes afin de compléter les supports de cours

mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.

Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.

Portail numérique <https://prof.scienceshumaines.be>.

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Les géoportails géographiques et thématiques renseignés sur le portail des sciences humaines.

Les publications de la FEGEPRO en lien avec le numérique et le Tronc commun.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

<https://prof.scienceshumaines.be/>

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1.2			
Ancien Code	6_PERH1B25RTCIFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (dendalc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner les sciences économiques et sociales dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux sciences économiques et sociales.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets prévus dans le Tronc commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant sera amené à travailler l'approche critique des représentations, des infographies et de l'enquête en sciences sociales sur des thèmes du Tronc Commun.

Recherche et traitement critique de l'information économique et sociale.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre des notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux dirigés permettent d'avoir un retour sur l'état d'acquisition des compétences attendues et d'avoir des pistes de remédiation le cas échéant. La participation aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de l'aide à la réussite.

Organisation de séances de questions-réponses.

Sources et références

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque

Référentiel du Tronc commun en sciences humaines

Ouvrages de référence divers mis à la disposition des étudiants par le professeur

Supports de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours, références diverses ... sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'UE est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'UE donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).